

Politique sanitaire du Covid-19

à l'école Entre-Lacs

- I. Les 5 fondamentaux du protocole sanitaire
- II. Le nettoyage et la désinfection des locaux
- III. Les salles de bains
- IV. L'accueil des élèves
- V. Aménagement des salles de classe
- VI. Classe à l'extérieur
- VII. La circulation des élèves et des adultes
- VIII. Le dîner et la collation
- IX. La récréation
- X. Les activités sportives et culturelles
- XI. Services spécialisés
- XII. Salles communes et lieux non fréquentés
- XIII. Le personnel
- XIV. Les élèves
- XV. Procédure de gestion d'un cas de covid-19

ANNEXES

Annexe 1 - Carte de l'école

Annexe 2 - Formulaire d'engagement de vérification des symptômes

Annexe 3 - Liste à cocher pour préparer sa classe

Annexe 4 – Horaires (entrée, récréations, dîner, Ipad)

I. 5 fondamentaux

1. **Le maintien de la distanciation physique ;**
2. **L'application des gestes barrière ;**
3. **La limitation du brassage des élèves ;**
4. **Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels ;**
5. **La formation, l'information et la communication.**

1. Distanciation physique

Ce principe de maintien de distanciation physique d'au moins **2m entre adulte et 1 mètre entre les élèves** permet d'éviter une contamination :

Éviter tous contacts directs (accolade, câlin, serrage de main) pour prévenir une contamination respiratoire ou par « gouttelettes ».

Principe à décliner dans tous les contextes et dans tous les espaces

2. Les gestes barrières

En permanence, partout et par tout le monde (moyen de prévention le plus efficace).

Ils doivent faire l'objet d'une sensibilisation et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève.



Lavage des mains

- Au moins 20s à l'eau et au savon liquide ou par une solution hydro alcoolique (sous la surveillance étroite d'un adulte à l'école) ;
- Séchage avec papier jetable ou air libre ;
- Lavage le plus fréquemment possible (arrivée et sortie, avant et après la récréation, avant et après les repas). Voir page 17 pour le personnel et page 20 pour les élèves.

Port du masque



- Port obligatoire du masque « grand public » ou médical dans les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti (circulation, récréation, etc.).
- Le port du masque n'est pas recommandé pour les élèves en école élémentaire. Néanmoins, le choix est laissé aux familles.
- Des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

Ventilation des locaux

- De **manière systématique**, à minima 10 minutes avant l'arrivée des élèves
- Laisser les portes ouvertes pour créer un courant d'air.

3. Limiter le brassage des élèves

- ❖ **Limitation des croisements entre les classes et niveaux.**
- ❖ **Stabilité des classes et des groupes d'élèves.**
- ❖ **Organisation des journées et des activités scolaires adaptée.**

Une attention particulière est portée sur :

- L'arrivée et le départ de l'école ;
- Les intercours et circulation hors temps de classe dans l'école ;
- Les récréations ;
- Le dîner.

4. Nettoyage et la désinfection

- ❖ **Traitement des locaux avant la réouverture :**
 - Lieux non fréquentés dans les 5 derniers jours => nettoyage habituel ;
 - Lieux fréquentés dans les 5 derniers jours => nettoyage approfondi avec désinfection.
- ❖ **Traitement des locaux après la réouverture :**
 - Nettoyage approfondi au moins une fois par jour (y compris désinfection) ;

- Désinfection plusieurs fois par jour des zones fréquemment touchées.

5. La formation, l'information et la communication

Un plan de communication adapté à chacune des cibles (vidéo, plan, affichages, feuillets, notices, etc.) :

- Les personnels ;
- Les parents ;
- Les élèves ;
- Les élèves à besoin particulier.

II. Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

Avant la reprise :

- Si l'établissement était complètement fermé pendant le confinement et n'a pas été fréquenté au cours des 5 derniers jours, nettoyer selon le protocole habituel.

Après la reprise :

- La conciergerie assurera le nettoyage et la désinfection des espaces de passage et des espaces utilisés (couloirs, toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, interrupteurs, etc.) au minimum deux fois par jour.
- Nettoyage approfondi en 2 étapes : nettoyage avec un détergent usuel ; puis désinfection à l'aide d'un virucide conforme à la norme DIN : eau de javel (sodium hypochlorite à 5.25%), peroxyde d'hydrogène à 0.5%) ou l'alkyl diméthyle benzyle ammonium.

List of disinfecting agents and their working concentrations known to be effective against coronaviruses^{1,2} :

Agent and concentration	Uses
<p>1. 1:100 dilution Chlorine: household bleach – sodium hypochlorite (5.25%)* 10 ml bleach to 990 ml water</p>	Used for disinfecting surfaces (e.g., hand railings, grab handles, door knobs, cupboard handles). Make fresh daily and allow surface to air dry naturally.
<p>2. 1:50 dilution Chlorine: household bleach - sodium hypochlorite (5.25%)* 20 ml bleach to 980 ml water</p>	Used for disinfecting surfaces contaminated with bodily fluids and waste like vomit, diarrhea, mucus, or feces (after cleaning with soap and water first). Make fresh daily and allow surface to air dry naturally.
<p>3. Hydrogen Peroxide 0.5%</p>	Used for cleaning and disinfecting surfaces (e.g., counters, hand rails, door knobs).
<p>4. Quaternary Ammonium Compounds (QUATs): noted as 'alkyl dimethyl ammonium chlorides' on the product label</p>	Used for disinfecting surfaces (e.g., floors, walls, furnishings).

- Nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.
- Désinfection plusieurs fois par jour des surfaces fréquemment touchées : poignets, rampe d'escalier.
- Les poignées de porte, l'interrupteur sont la responsabilité des enseignants.
- Désinfection adaptée des matériels collectifs et des salles spécifiques
- Ne pas utiliser d'aspirateur
- Ne pas réaliser ces opérations de nettoyage-désinfection en présence des élèves. Tenir les produits hors de portée des enfants.

III. Les salles de bains

Maintenir la distanciation physique :

- Organiser les temps de lavage des mains par groupe ;
- Gérer les flux d'élèves afin de respecter la distanciation de 2 m au moins.
- 2 élèves par toilette maximum.

Assurer l'hygiène, le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :

- S'assurer de l'approvisionnement en consommables (savon liquide, papier essuie mains) ;
- Ne pas utiliser d'essuie-mains en tissu ou à air pulsé ;
- Aérer fréquemment les locaux et/ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.

IV. L'accueil des élèves (voir carte en annexe 1)

L'accueil n'est possible que si les familles ont signé et remis le formulaire d'engagement de vérification de symptômes à l'administration de l'école.

Organiser les arrivées et canaliser le flux de personnes (voir plan d'arrivée de l'école):

- Proscrire l'accès aux bâtiments à toute personne extérieure (parents, autres accompagnants, etc.) ;

- Privilégier une arrivée échelonnée (si l’offre de transport scolaire le permet) ;
- Assurer un accès direct en classe (après lavage des mains).
- Consulter le plan de l’école pour le plan

Maintenir la distanciation physique dans la file d’entrée :

- Identifier les flux d’entrée et de sortie en les dissociant ou à défaut, en définissant un sens prioritaire de passage ;
- Matérialiser la distanciation par tous moyens possibles (panneaux, marquage au sol, rubalise, barrières,) ;
- Assurer une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs, etc.).

Vérification des symptômes dès l’entrée à l’école

- Prise de température dans l’idéal.

Assurer une communication :

- Informer régulièrement les familles de la situation de l’établissement par les moyens habituels (affichage, courriels, site internet, etc.) : nombre d’enfants accueillis, conditions d’encadrement, situation sanitaire, etc.

Porte d’entrée	Horaire d’entrée		
Porte 1	M : 8h45	1/2 : 9h00	
Porte 2	6/7 : 8h45	4/5 : 8 :50	4/5 : 8h55
Porte 3	1ere : 8h45	2/3 : 9h00	
Porte 4	8h45		

V. Aménagement des salles de classe

Communication des règles de sécurité mises en place

- Des affiches sur la distanciation, les mesures d'hygiène seront installées devant la porte d'entrée et à l'intérieur de la classe ;
- Afficher à l'entrée la « capacité maximale ».

Épurer les salles de classe

- Retirer ou couvrir à l'aide d'une bâche (ou équivalent) les coins ou les stations qui ne pourront plus être utilisés : coin bibliothèque, coin sensorielle, coin jeux de manipulation, etc.
- Retirer ou ranger le matériel de la classe qui ne pourra plus être utilisé pour l'enseignement : jeux ou jouets difficilement nettoyables ou en tissu, coussins, couverture, tapis, pâte à modeler, toutous, poupées, déguisements, etc.
- Favoriser les jeux qui sont facilement nettoyables ;
- Les nettoyer en fin de journée pour le lendemain ;

Éléments de dimensionnement

- Organisation des salles de classe dans le respect de la distanciation physique ;
- 4m² par personne, à l'exception des élèves placés en périphérie de la salle ;
- Respecter une distance d'au moins 2 mètres entre les pupitres et le bureau de l'enseignant à l'exception des pupitres placés en périphérie ;
- Une classe de 50 m² permet d'accueillir 12 personnes (10 élèves et 2 adultes) ;

- Effectif maximum : 50% du nombre d'élèves total ;
- Éviter les configurations de table « face à face » ;
- Limiter les déplacements dans la classe ;

Veiller à limiter les croisements à l'intérieur de la classe

- Par exemple, par la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe qui peut être matérialisé au sol.

Veiller à limiter le brassage des élèves.

- Le format « 1 classe = 1 salle » est à privilégier.

Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes.

Pour l'enseignement et les temps de jeu

- Identifier l'espace requis, le pupitre et la chaise de chaque élève avec des étiquettes, collant, etc. ;
- Au besoin, préparer des bacs avec le matériel pour chaque élève et les identifier.

Nettoyage et produits de nettoyage.

- Le service de nettoyage se chargera de nettoyer l'espace de circulation, les tables et les zones fréquemment touchées (interrupteur, poignées, etc..) au moins deux fois par jour.
- Les poubelles, le recyclage papier devront être vidés régulièrement.
- Les élèves rapporteront leurs déchets (compost inclus).

- L'enseignant aura la responsabilité de nettoyer son espace de travail et ses effets personnels régulièrement (bureau, chaise, clavier, téléphone, etc.).
- Il est conseillé d'avoir à disposition de chaque du gel désinfectant, masques, gants en cas d'urgence.

VI. Classe à l'extérieur

- S'il le souhaite, l'enseignant aura la possibilité d'enseigner à l'extérieur. Il devra en avertir la direction à l'avance par mesure de sécurité.
- Des tapis en plastique/styromousse ou des cerceaux permettront de respecter la distanciation physique de chacun.
- Les gestes barrières et la distanciation physique doivent être respectés.
- Utilisation de matériel individuel ou à défaut assurer une désinfection régulière adaptée.

VII. Circulation des élèves et des adultes

Sens de circulation

- Privilégier le sens unique de circulation.
- Limiter les croisements (marquage au sol, barrière, tables entre les voies de circulation)
- Prévoir dans les couloirs une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs, etc.).

Assurer la distanciation physique et fluidifier les flux

- Maintenir les portes intérieures en position ouvertes pour éviter les points de contact (lorsque cela est possible).
- Organiser les horaires de pause pour éviter les croisements.

Limiter le brassage

- Pour les élèves du secondaire, limiter les changements de classe par les élèves.
- Le format « 1 classe = 1 salle » est le principe. Privilégier le déplacement des personnels enseignants et non enseignants.

VIII. Le dîner et collation

- Dans l'absolu, les élèves devront manger dans leur classe à leur place attitrée.
- Le repas dans la classe se fait sous la surveillance d'un adulte.
- Micro-onde et le partage d'ustensile est interdit.
- Ne pas partager de la nourriture
- Nettoyer les tables, les chaises après les repas.
- Organiser le lavage des mains avant et après chaque repas.
- L'option de manger dehors est une possibilité.

Horaire Dîner	
M, 1, 1/2	12h20 à 12h40
2/3, 4/5, 6/7	11h45 à 12h15
7/8	Flexible

IX. La récréation

Éviter les croisements de classes ou de niveaux :

- Échelonner les temps de récréation ;
- Adapter les temps en fonction de l'effectif présent ;
- Organiser les plannings de récréation et définir les modalités de signalement de début et de fin de récréation.

Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent être désinfectées fréquemment.

Proposer des jeux et activités qui permettent le respect des gestes barrières et la distanciation physique. Privilégier des activités non dirigées limitant l'interaction entre les élèves : parcours à obstacle, entraînement Tabata (youTube), yoga, etc.

Pour les établissements secondaires, condamner l'accès aux espaces collectifs intérieurs pour limiter le brassage entre les groupes d'élèves

Se laver les mains en début et fin de récréation.

Horaire récréation AM	
M, 1, 1/2	10h20 à 10h35
2/3, 4/5, 6/7	10h40 à 10h55
7/8	Flexible

Horaire récréation PM	
M, 1, 1/2	11h35 à 12h15
2/3, 4/5, 6/7	12h15 à 13h00
7/8	Flexible

X. Activités sportives et culturelles

ACTIVITES SPORTIVES

- Limiter la pratique à des activités de basse intensité si distanciation non possible. La distanciation à respecter est de 5m pour la marche rapide et de 10m pour la course à pied
- Privilégier les activités à l'extérieur, en petit groupe.
- Proscrire les jeux de ballons, les sports de contacts et les sports collectifs
- Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous ou assurer une désinfection régulière adaptée.

ACTIVITES CULTURELLES ET MANUELLES :

Pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires :

- Privilégier le matériel individuel ;
- Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels, etc.) ;
- Adapter le fonctionnement des bibliothèques collectives en régulant la manipulation des livres par les élèves ;
- Privilégier les lectures par l'enseignant pour limiter les manipulations des livres.

Pour les établissements secondaires, adapter le fonctionnement des salles informatiques et des CDI en mettant à disposition du gel hydro alcoolique à l'entrée et en libre-service. Assurer une désinfection régulière adaptée.

XI. Services spécialisés

Dans la mesure du possible, donner les services dans les classes et limiter au strict nécessaire le recours au matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves.

Privilégier des démonstrations par l'enseignant ou à l'aide de vidéos.

Si du matériel pédagogique mutualisé doit être utilisé :

- Organiser des activités individuelles pour éviter les échanges de matériel ;
- S'assurer que le matériel pédagogique est nettoyé et désinfecté après utilisation, si possible à l'aide d'une lingette désinfectante.

XII. Salles communes et lieux non fréquentés

- Jusqu'à nouvelle ordre les salles de musique, cafeteria, bibliothèque (couleur rouge) sont interdit d'accès aux étudiants. Ils seront le pour moment limité uniquement au personnel.
- Dans les salles de bain, le salon du personnel, le bureau du photocopieur, le secrétariat les règles de sécurité devront être respectées.
- Désinfectez les outils communs (photocopieur, agrafeuse, tranche, etc.) après utilisation.
- Lavez-vous les mains avant et après avoir touché les outils communs.

XIII. Personnels

1. Respect d'engagement de vérification journalière de symptômes (voir formulaire en annexe 2)

- Les membre du personnel s'engage à vérifier tous les jours s'ils présentent des symptômes associés au COVID-19.
- Ils s'engagent à demeurer chez eux s'ils présentent des symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.
- Veuillez remplir et retourner le formulaire à la direction avant de vous présenter au travail.

2. Gestes barrières et lavage des mains

Lavage des mains

- Dès votre arrivée à l'école
- Après être allé aux toilettes,
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.),
- Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas,
- Avant et après avoir offert les premiers soins,
- Après tout contact avec des fluides corporels (mucus, salive, vomi, sang),
- Après avoir nettoyé des surfaces souillées

- Avant de mettre et après avoir enlevé des gants
- Avant de mettre et après avoir enlevé un masque
- Après avoir manipulé des poubelles

Lorsque vous quittez l'école.

Maintenir la distanciation physique dans les espaces de travail.

Port du masque (à déterminer) par le personnel en présence des élèves et lorsque le respect des règles de distanciation n'est pas garanti.

Éviter de toucher votre visage

3. Espace de travail

- Nettoyer et désinfecter l'espace de travail (les claviers d'ordinateurs, les surfaces de travail, les téléphones, etc.).

4. Rencontre des collègues, équipe-école

- Privilégier les rencontres à distance le plus possible. (Zoom)
- Respecter les règles de sécurité mis en place (distanciation sociale de 2 mètres, gestes barrières, lavage des mains).

5. Salle et matériel partagés

- Si vous devez rencontrer des collègues ou parents dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, désinfectez toutes les surfaces, poignées, équipements ou ameublements utilisées, après votre rencontre.

- Si vous devez utiliser le photocopieur, laver vos mains avant et après l'avoir utilisé. Désinfecter toutes les fournitures de bureau partagées avant et après avoir terminé leur utilisation (incluant les agrafeuses, perforieuses, lamineuses, etc.).

6. Salle du personnel, vestiaire, repas

- Capacité : (à déterminer).
- Respecter la distanciation physique de 2 mètres et les gestes barrières.
- Les casiers des membres du personnel doivent être espacés afin de garder
- Privilégier de manger dans votre salle de classe. Si vous souhaitez manger dans la salle du personnel, respecter la limite maximum d'occupation du salon de personnel.
- Chacun devra apporter son dîner froid ou dans un thermos.
- L'utilisation du micro-ondes, machine à café, vaisselle partagée n'est pas permise.
- Ne pas partager de breuvage ou de nourriture.

7. Communication, communication avec les familles

- Privilégier l'accueil des familles en vidéoconférence (Zoom), en extérieur ou en espace ouvert en faisant respecter la distanciation physique (plus d'un mètre entre les personnes).
- Privilégier la communication à distance.

8. Courrier

- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts.
- Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison

9. Service de garde pour les enfants des enseignants

- Les membres du personnel ayant des enfants seront considérés comme des travailleurs prioritaires et de ce fait bénéficieront du service de garde de l'école.

XIV. Les élèves

1. Gestes barrières

Lavage des mains

- Dès l'arrivée à l'école ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.) ;
- Avant de toucher à la nourriture ;
- Après tout contact avec des fluides corporels (mucus, salive, vomi, sang) ;

- Après d'être mouché ou avoir éternué ;
- Si leurs mains sont visiblement sales ;
- Avant de mettre et après avoir enlevé des gants (si utiliser) ;
- Avant de mettre et après avoir enlevé un masque (si utiliser) ;
- Lorsque qu'ils quittent l'école

Maintenir la distanciation physique du mieux possible

Port du masque et gants pour les élèves qui le souhaitent.

Éviter de toucher votre visage

2. Respect des règles de sécurité

- Les élèves auront la responsabilité de respecter les règles de sécurité mis en place dans l'école dans la mesure du possible : distanciation physique et gestes barrière.
- Les attentes seront différentes selon l'âge. Pour les plus petits favoriser les activités à l'extérieur (collations, activités artistiques, etc.).
- Augmenter la distance entre les élèves pendant les activités comme le repas.
- Les enseignants s'assureront que les règles sont respectées.

4. Effets personnels

- Tous les effets personnels des élèves (manteau, trousse) devront être garder dans leur espace attitrée.
- Prévoir 2 bouteilles d'eau remplies au préalable à la maison.

- Les élèves devront se munir d'une trousse avec leur propre matériel (crayon, crayons de couleur, efface, marqueurs, etc.)
- Les chaussures intérieures sont proscrites.
- L'utilisation des casiers est proscrite.

XV. Procédure en gestion d'un cas de covid-19

Avant la réouverture des établissements scolaires, la procédure de gestion d'un cas suspect sera communiquée aux parents d'élèves et au personnel.

Symptômes évocateurs dans l'école : toux, fièvre, éternuement, congestion, présence d'une personne avec des symptômes à la maison).

- L'élève est immédiatement isolée dans la salle d'isolement dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- La personne qui se rend compte des symptômes sera la personne en charge de l'enfant.
- Un masque et des gants lui seront proposé s'il est capable de les mettre.
- Rappeler à l'élève les gestes barrières.
- La famille sera contactée immédiatement.
- Les locaux d'isolement (1 à 2 par école) occupés par la personne font l'objet d'un nettoyage approfondi.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

- S'il s'agit d'un membre du personnel, il doit aviser la direction et quitter les lieux immédiatement.
- La personne consulte son médecin de famille qui décidera de l'opportunité et les éventuelles modalités de dépistage.
- Dans les deux cas la santé publique doit être contacté (811).

En cas de test positif :

- Informer les services académiques ? Les autorités sanitaires ? la ville ?
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts ainsi que les modalités d'éviction sont définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Les locaux occupés et objets potentiellement touchés par la personne dans les 48h qui précèdent son isolement feront l'objet d'un nettoyage approfondi minutieux.
- Les personnels et les parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec la personne malade sont informés.

Annexe 1 - Carte de l'école



Annexe 2 - Formulaire d'engagement de la vérification des symptômes



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Formulaire d'engagement de vérification journalière de symptômes

Afin de répondre aux exigences des autorités de santé publique et du ministère de l'Éducation en matière de prévention de la transmission de la COVID19, le personnel du CSF doit faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes associés à la COVID19. Cette vérification devra être faite dès le retour dans les bâtiments écoles en mai 2020 et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à faire une **vérification journalière des symptômes de :**

Fièvre

Symptômes de toux

Symptômes d'éternuement

Symptômes de congestion

Présence, dans votre maison, d'une personne avec des symptômes de fièvre, toux, difficultés respiratoires

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école.

Le personnel et les élèves qui présentent des symptômes doivent rester à la maison.

En tant qu'employé du CSF, je m'engage à vérifier la présence des symptômes et conditions précédentes à tous les matins avant de me rendre à l'école et à demeurer à la maison dans l'affirmative et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Je m'engage également à contacter mon médecin ou la ligne 811 afin de confirmer le besoin de me mettre en isolation ou non et à prendre les informations nécessaires (ex. note médicale, numéro de matricule, etc) avant de revenir à l'école.

Date : _____

Nom : _____

Lieu de travail : _____

Emploi : _____

Signature : _____

Formulaire d'engagement de vérification journalière de symptômes

Les élèves du CSF doivent faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes associés à la COVID19.

Le personnel ainsi que les parents ou tuteurs d'élèves s'engageront à faire une **vérification journalière des symptômes de :**

Fièvre

Symptômes de toux

Symptômes d'éternuement

Symptômes de congestion

Présence, dans votre maison, d'une personne avec des symptômes de fièvre, toux, difficultés respiratoires

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école.

Le personnel et les élèves qui présentent des symptômes doivent rester à la maison.

En tant que parent ou tuteur d'un élève du CSF, je m'engage à vérifier la présence des symptômes et conditions précédentes pour mon enfant, à tous les matins avant de lui permettre de se rendre à l'école et à le garder à la maison dans l'affirmative. Je m'engage également à contacter mon médecin ou la ligne 811 afin de confirmer le besoin de mettre mon enfant en isolation ou non et à prendre les informations nécessaires (ex. note médicale, numéro de matricule, etc) afin de les transmettre à la direction de l'école avant de revenir à l'école. Finalement, je m'engage à faire cette vérification journalière jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Nom de l'enfant : _____

École de mon enfant : _____

Niveau scolaire : _____

Nom du parent ou tuteur : _____

Signature du parent ou tuteur : _____

Annexe 3 - Liste à cocher pour installation des salles de classe

- Coller les affiches sur la distanciation, les mesures d'hygiène installées devant la porte d'entrée et à l'intérieur de la classe
- Afficher à l'entrée la « capacité maximale »
- Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes.
- Faciliter l'aération de la classe dans la journée (porte/fenêtre ouverte)
- Retirer/couvrir à l'aide d'une bâche les coins ou les stations qui ne pourront plus être utilisés : bibliothèque, coin sensorielle, etc.
- Retirer ou ranger les jeux ou jouets difficilement nettoyables.
- Retirer ou ranger les objets en tissu : coussins, couverture, tapis etc.
- 4m² par personne, à l'exception des élèves placés en périphérie de la salle. Privilégier les rangées (2 à 3).
- Distancer son bureau des pupitres d'au moins 2 mètres.
- Déterminer un sens de circulation avec du tape et des règles pour limiter les déplacements et les croisements.
- Identifier le pupitre et la chaise de chaque élève avec des étiquettes.
- Mettre les effets personnels des élèves dans des grands sacs ziploc.
- Au besoin, préparer des bacs avec le matériel pour chaque élève.
- Nettoyer son espace de travail et ses effets personnels régulièrement (bureau, chaise, clavier, téléphone, etc.)
- Créer un espace de nettoyage en cas d'urgence
- S'assurer que le nettoyage soit fait par le concierge au moins deux fois par jour. (tables, interrupteur, poignées, etc..).
- Les poubelles, le recyclage, compost devront être vidés régulièrement.

Annexe 4 – Horaires (entrée, récréations, dîner, Ipads)

Horaire d'entrée à l'école

Porte d'entrée	Heure d'entrée		
	Porte 1	M : 8h45	1/2 : 9h00
Porte 2	6/7 : 8h45	4/5 : 8 :50	4/5 : 8h55
Porte 3	1ere : 8h45	2/3 : 9h00	
Porte 4	8h45		

Horaire des récréations et dîner

Recréation du matin		Dîner		Recréation pm	
M, 1, 1/2	10h20 à 12h35	M, 1, 1/2	12h20 à 12h40	M, 1, 1/2	11h35 à 12h15
2/3, 4/5, 6/7	10h40 à 10h55	2/3, 4/5, 6/7	11h45 à 12h15	2/3, 4/5, 6/7	12h15 à 13h00
7/8	Flexible	7/8	Flexible	7/8	Flexible

Horaire d'utilisation des Ipads

8h45-9h00	Laurence
9h00-9h30	Monique
9h30-10h40	Laurence
10h55-12h00	Annie
12h45-13h45	Monique, Adrien, Meryl
13h45-14h45	Eloise, Marc